

RECRUTEMENT D'UN.E POST-DOCTORANT.E DANS LE CADRE DU PROJET DPIMAIA

**Le devenir des pilotes MAIA : trajectoires individuelles,
dynamiques des compétences et politiques d'organisation dans
le champ de l'autonomie**

Dossier à envoyer avant le 15 mai 2024

Contrat de 15 mois à temps plein géré par Sciences Po, et rattaché au Centre de Sociologie des Organisations (CSO). Financé par l'Institut de recherche en santé publique (IRESP), le projet DPIMAIA est dirigé par Léonie Hénaut (CNRS/SciencesPo) et Marie-Aline Bloch (EHESP).

Profil de poste :

- Spécialisation en sociologie du travail et/ou sociologie des organisations et/ou sociologie de l'action publique (Doctorat en sciences sociales)
- Conception, exploitation et traitement statistique d'une enquête par questionnaire en ligne (N=500 répondants)
- Organisation et participation à des réunions avec le comité de pilotage du projet
- Participation à la rédaction de documents et à la valorisation des résultats de la recherche, y compris en anglais
- Compétences complémentaires appréciées : maîtrise de l'enquête qualitative par entretien ; connaissance des politiques publiques et des professionnel.le.s des secteurs sanitaire, social et médicosocial ; création de bases de données

Présentation du projet

Contexte. Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, un nouveau dispositif a été créé sous le nom de MAIA pour « Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie ». Entre 2009 et 2016, plus de 350 MAIA ont été mises en place sur l'ensemble du territoire selon des configurations variées mais avec toujours à leur tête des « pilotes » chargés d'une double mission d'animation territoriale et de management de l'équipe des gestionnaires de cas. Alors que les travaux existants se focalisent sur le rôle de ces pilotes dans les politiques locales d'intégration des soins et des services pour les personnes âgées, nous proposons d'étudier leur devenir professionnel depuis que la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019 a mis fin à l'existence des MAIA au profit des nouveaux Dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes (DAC). Que sont devenus les pilotes, et parviennent-ils à réinvestir leurs compétences dans leurs nouvelles fonctions ?

Objectifs. Le présent projet comporte trois axes de recherche. Le premier vise à documenter la situation actuelle des pilotes MAIA : à l'heure de la disparition des MAIA, quelle est la part des pilotes ayant évolué avec le dispositif et travaillant désormais au sein d'un DAC, et quelle est la part de ceux qui sont allés vers d'autres horizons, et lesquels ? Le second axe de recherche porte sur les compétences des pilotes. Nous souhaitons savoir quelles sont les compétences acquises dans le cadre du poste de pilote MAIA et dans quelle mesure elles sont réinvesties par la suite, autrement dit, si elles survivent ou non au dispositif. Nous proposons d'analyser les compétences de façon large en incluant non seulement les tâches et les missions exercées mais aussi les modalités de travail, les outils, l'approche « parcours », les réseaux de partenaires et les publics servis. Le troisième et dernier axe de recherche se focalise sur les carrières complètes des pilotes. Il a pour objectif de comprendre ce que représente, pour les professionnels, le moment « pilote MAIA » dans leur carrière, en particulier pour ceux qui n'ont pas évolué avec le dispositif. Nous cherchons à savoir s'il est perçu positivement ou négativement, et à quelles conditions il est considéré comme un détour voire une erreur de parcours, un tremplin vers des postes à responsabilité, ou encore une expérience professionnelle particulièrement marquante.

Méthodes. Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de réaliser une enquête par questionnaire administrée par voie électronique à l'ensemble de la population des pilotes MAIA, estimée à 500 personnes, en utilisant une liste de contacts déjà établie. Nous réaliserons également des entretiens approfondis auprès d'un échantillon de 30 pilotes aux profils variés, en amont de l'enquête pour la préparer,

et en aval pour approfondir certaines questions. Nous bénéficierons de l'active participation des membres du « Collectif des pilotes MAIA », et de l'appui de la FACS*, de la CNSA** et de la DGOS*** pour la construction, la diffusion et l'analyse des données du questionnaire.

Perspectives de recherche. Ce projet entend contribuer, d'une part, aux travaux de sociologie et de gestion qui s'intéressent aux transformations des fonctions managériales aujourd'hui. La flexibilisation des bureaucraties, et la prolifération des organisations légères, agiles et temporaires comme les MAIA, auraient comme effet de réduire le rôle de supervision assumé par les managers en faveur de la coordination et de la conduite de projets. D'autre part, les données recueillies à la fois sur les carrières des pilotes et les contextes de travail dans lesquels ils sont intervenus serviront à éclairer sous un angle nouveau les recherches sur les politiques publiques dites d'organisation, qui créent de nouvelles organisations pour favoriser la coordination entre les organisations existantes. Une hypothèse est que ces politiques sont limitées parce que les « coordonnateurs d'innovation » comme les pilotes MAIA n'ont pas les moyens ni le temps de mener leur mission à bien. Une autre piste est au contraire que ces politiques transforment non seulement les systèmes d'organisations visés mais aussi les domaines d'intervention (handicap, santé mentale, soins primaires, etc.) que les coordonnateurs intègrent ensuite, quand leur mission prend fin.

Implications. En plus d'apporter une meilleure connaissance des pilotes MAIA et, à travers eux, de tous les « entrepreneurs de réformes » et « cadres intermédiaires » du champ sanitaire et social auxquels ils s'apparentent, ce projet de recherche permettra d'apporter des éléments utiles aux responsables publics impliqués dans la gestion des ressources humaines de ce type de programme d'action publique. Il permettra aussi d'apprécier comment une telle fonction de coordination peut, au-delà du programme qui l'a créée, continuer d'améliorer l'intégration des soins et des services sur les territoires en irriguant d'autres organisations et d'autres domaines comme le handicap ou la santé mentale.

*FACS : Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé

** CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie *** DGOS :

Direction Générale de l'Offre de soins

Le contrat :

- CDD de 15 mois, du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2025 (la date exacte de la prise de poste est négociable, et une prolongation du contrat est possible)
- Direction scientifique : Léonie Hénaut et Marie-Aline Bloch
- Salaire : environ 2 900 euros bruts mensuels + tickets restaurant et mutuelle
- Accès à un poste de travail au CSO à Sciences Po, au 1 place Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris
- Possibilité de travailler à distance pour une partie des tâches

Le dossier de candidature :

- CV comprenant le parcours, la liste des publications, les activités de recherche, d'enseignement et de valorisation
- Résumé de la thèse et rapport de soutenance
- Lettre de motivation d'environ deux pages explicitant en particulier votre expérience en matière d'enquête par questionnaire
- Une ou deux publications pertinentes pour appuyer le dossier

Le dossier est à envoyer par mail **avant le 15 mai 2024** à leonie.henaut@sciences-po.fr et Marie-Aline.Bloch@ehesp.fr.

Rencontre des candidat.e.s en présentiel ou en visio-conférence : dernière semaine de mai. Les éventuels frais liés à cette rencontre seront pris en charge.